



Les projets qui se déploient en matière d'agriculture urbaine se situent à la rencontre de plusieurs dimensions, riches de potentiels pour les territoires urbains vulnérables :

Économiques : création d'emplois non délocalisables, à vocation d'insertion, structuration de filières locales ou micro-locales. L'agriculture urbaine permet également de renforcer l'autodétermination alimentaire pour sortir de la dépendance à l'industrie agro-alimentaire.

Sociales : projets fédérateurs créateurs de lien social et qui peuvent comporter des enjeux de participation des habitants aux stratégies locales, de santé publique et de justice alimentaire (meilleure qualité de l'alimentation, accessible, production saine et durable)

Environnementales : retour ou extension de la nature en ville et de la biodiversité, préservation de terres agricoles en zone périurbaine, amélioration de la qualité des sols et lutte contre les îlots de chaleur.

Majoritairement portée par des associations locales, l'agriculture urbaine revêt différentes formes. L'AFAUP, Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, identifie **3 types d'agriculture urbaine** :

- **Les potagers et jardins partagés** sont les formes les plus courantes, ouvertes sur l'espace public, entretenues par un collectif d'habitants ou une association.
- **Les fermes urbaines participatives**, qui proposent une diversité d'activités (production de denrées alimentaires, ateliers, visites, restauration, activités sportives et culturelles, études et conseils, chantiers d'insertion), et les revenus générés par la vente de produits agricoles sont inférieurs à 50% du chiffre d'affaires.
- **Les fermes urbaines spécialisées**, qui ont pour activité principale la production agricole, qui génère plus de 50% de leurs revenus. Elles sont généralement moins accessibles au grand public.

L'appel à projets Quartiers fertiles de l'ANRU a permis de faire aboutir des projets hétéroclites en la matière : champignonnières dans des caves d'immeuble, ruchers, bergeries, vergers en ville, etc. Ces projets riches par leur diversité et leurs impacts (lien social, santé, emploi...) demandent de rester vigilants pour veiller à leur pérennité (modèle économique, concertation habitante pour limiter les conflits d'usage, cohérence avec la stratégie urbanistique...).



Partenaires mobilisables

- **Agence de l'eau** : finance la désimperméabilisation des sols
- **Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU)** : finance et accompagne les projets d'aménagement urbain intégrant l'agriculture urbaine, notamment à travers l'appel à projets "Quartiers fertiles"
- **Agence de la transition écologique (ADEME)** : anime, accompagne et met en réseau les projets d'agriculture urbaine
- **Banque des territoires** : mobilise des financements pour des projets territoriaux, dont l'agriculture urbaine
- **Chambre d'agriculture** : conseille et accompagne techniquement les porteurs de projets agricoles
- **Direction départementale des territoires – et de la mer (DDT-M)** : assure l'application des politiques publiques locales, notamment en matière de foncier, d'aménagement et d'agriculture
- **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)** : pilote les politiques agricoles et alimentaires régionales



Outils et ressources

- **Boîte à outils de l'Association française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP)**, qui fournit également appuis techniques et juridiques
- **Guide de l'alimentation durable développé de l'association Si t'es jardin**, initiée par le Comité national de liaison des régies de quartiers (CNLRQ)
- **Urban Food Future** : magazine de vulgarisation scientifique en ligne consacré à la durabilité des systèmes alimentaires urbains
- Des aides sont proposées par les chambres d'agriculture, des aides à l'ingénierie technique dans le cadre de programmes « Action cœur de ville » ou « Petites villes de demain » (plus d'infos sur aides-territoires.beta.gouv.fr)



Retour(s) d'expériences

- [L'archipel des mines et une fertilité avec les Anges Gardins](#) (IREV, CRPV Hauts-de-France, 2024)
- [À La Rochelle, Dunes fertiles engrange l'agriculture urbaine dans les quartiers politique de la Ville](#) (PQnA, CRPV Nouvelle Aquitaine, 2024)



Pour aller plus loin

- [Page Développer l'agriculture urbaine dans les quartiers](#) (ANRU, 2022)
- [Cultiver les QPV : réduire les ISS par l'agriculture urbaine ?](#) (replay du webinaire d'Ekopolis, 2025)